



entretien pour une éventuelle action pendant un arrêt

Par **vanessa lemarois**, le **19/12/2017** à **15:46**

Bonjour mon employeur me convoque à un entretien pour une éventuelle sanction Alors que je suis en arrêt de travail pour longue maladie,(cancer) je précise que j'ai reçu le courrier recommandé alors que j'étais déjà en arrêt.

j'ai fait un courrier recommandé leur indiquant que je ne peux pas me rendre pour cause médicale ai je le droit et peuvent t'ils me sanctionner.

Merci

Par **P.M.**, le **19/12/2017** à **16:22**

Bonjour,

A la limite vous auriez pu demander à vous expliquer par écrit sur les griefs qui vous sont reprochés ou à être représentée...

L'employeur peut toutefois passer outre et continuer la procédure disciplinaire en prononçant la sanction qui si ce n'est pas mentionné ne devrait pas aller jusqu'au licenciement...

Il est à noter que l'employeur ne peut pas motiver la sanction par des faits s'étant produits ou dont il a eu connaissance depuis plus de 2 mois...

Si vous le voulez, vous pourriez bien sûr nous tenir au courant de la suite...

Par **vanessa lemarois**, le **19/12/2017** à **16:30**

Merci